

du rôle qui devait revenir à l'Etat, dans l'établissement des voies ferrées. Après avoir dessiné la topographie des chemins de fer, projeté des lignes rayonnant sur les différents points du territoire, en prenant pour centre le chef-lieu de la France, elle divisa le fardeau, mit à la charge du trésor les terrassements, les ouvrages d'art et de station, le tiers des indemnités de terrains et bâtiments. De leur côté, les départements et les communes intéressés devaient concourir aux travaux par l'acquisition de sol de la voie, et les compagnies par la pose des rails et la fourniture du matériel.

Cette loi est encore la charte des chemins de fer ; elle domine les plus grands travaux que l'Etat exécute sur la ligne de Bordeaux, de Strasbourg et du centre. Mais, on y avait introduit subrepticement une clause de dérogation, qui ramenait aux compagnies, et bientôt les compagnies eurent absorbé à leur profit les principaux tracés et les lignes qu'elles présumaient devoir être les plus productives.

La loi de 1845 intrônisa l'ère de la spéculation et de l'agiotage ; elle lança le pays dans un jeu aussi dangereux que stérile. Les capitaux abandonnèrent la production industrielle, le commerce et l'agriculture, pour se jeter, en aveugles, dans ce gouffre, où les habiles surent pêcher en eau trouble. On vit reflourir les beaux jours de la rue *Quincampoix* ; des fortunes scandaleuses s'élevèrent subitement, à côté d'immenses désastres. On avait interdit les tripôts de Paris et la loterie, cet abîme où venaient se perdre les économies des petites bourses ; et, par une inconséquence déplorable, on déroulait sur toute la France le tapis vert des chances aléatoires. Le sens moral s'assoupissait dans les hautes régions de la société ; la vénalité et la corruption gagnaient de proche en proche ; la contagion s'étendait de jour en jour ; et la fièvre de la *Bourse* semblait avoir énérvé le sentiment politique de la caste électorale.

La démocratie seule se tenait à l'écart, aiguissant sa force dans le silence, et préparant son règne, qu'elle sentait monter à la vue de ce dévergondage général.

La première intempérie atmosphérique fit crouler le château de cartes de cette prospérité mensongère, et la disette de 1846-47 mit à nu tout le vide de ces bulles d'air gonflées par l'agiotage. On avait proclamé la solidarité industrielle et dynastique ; la débâcle de l'unc entraîna la chute de l'autre.

Notre pays profitera-t-il maintenant de ces dures leçons du passé ? oubliera-t-il si vite l'expérience si coûteuse des dernières années, et voudrait-il confier de nouveau ses destinées à la roue oscillante du